



Les activités sportives

Avec l'Association Sportive du lycée La Martinière Monplaisir

C'est la possibilité de pratiquer sur place, de nombreuses activités physiques, sur des installations intra-muros modernes et de grande qualité.

Des installations couvertes

- *Un gymnase de type « C » pour Basket (3 terrains latéraux et 1 terrain central), Handball, Volley (4 terrains de 4X4 et 1 terrain de 6X6), Badminton (9 terrains réglementaires simples et doubles), Tennis de Table (5 tables de compétition), Futsal.*
- *Une salle de Gymnastique avec 2 barres parallèles, 2 poutres, 1 barre asymétrique, un praticable « Gymnova » et de nombreux tapis avec tremplins et trampolines et des ancrages permettant l'installation de slacklines.*
- *Un mur d'Escalade avec 20 lignes de cordes et une 60aine de voies de 3b à 7b (prêt des cordes, baudriers et appareils d'assurage).*
- *Une Salle de Musculation équipées avec une douzaine de machines spécialisées, 3 rameurs, 3 vélos, 1 vélo elliptique, un tapis de course et une grande variété de poids et haltères.*

Des installations extérieures

- *Une piste d'Athlétisme synthétique de 250 m, avec ligne droite de 110 m, 2 sautoirs en longueur, 3 cages de lancer du disque.*
- *Un terrain de rugby central en gazon synthétique.*
- *Deux terrains de foot à 7 en gazon synthétique (inclus dans le terrain de rugby).*
- *Un terrain multi-sports de type « city » avec revêtement synthétique.*

Pour les élèves du Second Cycle

En dehors des cours d'EPS inscrits à l'emploi du temps de chaque classe (2 heures hebdomadaires), l'Association Sportive permet de pratiquer, en loisir ou en compétitions, chaque mercredi, un grand nombre d'activités encadrées par les professeurs d'EPS : *Athlétisme, Basket, Badminton, Boxe éducative, Boxe Française, Cross, Escalade, Escrime, Foot à 7, Futsal, Gymnastique Artistique, HandBall, Musculation, Natation, Pony-Games, Rugby à 7, Tennis de Table, Tir à l'Arc, Triathlon, Volley, mais aussi de façon ponctuelle : Alpinisme, Biathlon, Raids plein-Air, Rencontres Inter-établissements, Ski Alpin, Tournois Inter-classes, etc.*

Toutes ces activités sont réservées exclusivement aux élèves ayant adhéré à l'A.S. (cotisation de 20€ pour l'année).

Pour les classes de CPGE

Une heure d'EPS est incluse dans l'emploi du temps de chaque classe. Une pratique de diverses activités est proposée par les enseignants d'EPS chaque soirs, au gymnase, de 17H30 à 20H30 : Badminton, Basket, Escalade, Gymnastique, Handball, Tennis de Table, Volley.

Pour les classes de BTS

Il n'y a pas de cours d'EPS inscrits dans l'emploi du temps de ces classes. Toutefois, la présence des élèves de BTS est tolérée en fin de journée, aux mêmes horaires que ceux qui sont réservés aux élèves de CPGE, en fonction des places disponibles et **sous réserve que ces élèves aient adhéré à l'A.S.** (cotisation de 20€ pour l'année).

Attention !

Pour tous les élèves (2° et 3° cycles), les installations sportives extérieures (terrains synthétiques, piste d'athlétisme, aires de sauts et de lancers, terrain « City ») sont en accès libre, **sauf lorsqu'ils sont occupés par les cours d'EPS, par des compétitions ou des examens.**

Toutefois, pour des raisons de responsabilité et d'assurance, l'adhésion à l'Association Sportive est vivement recommandée (licence UNSS).

L'accès à la salle de musculation est exclusivement réservé aux élèves ayant adhéré à l'A.S. (cotisation de 20€ pour l'année).